

BUREAUX : RUE NAIN, 1

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ABONNEMENTS :
 ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 43 fr.
 LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
 — On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 05, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00.

BOURSE DE PARIS

DU 16 JANVIER	
3 0/0	58 10
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 25
Emprunt 1871	93 25
DU 17 JANVIER	
3 0/0	58 30
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 35
Emprunt 1871	93 35

ROUBAIX, 17 JANVIER 1874

BULLETIN DU JOUR

Quelques alarmistes se complaisent, depuis une semaine, dans un travail fort peu patriotique qui consiste à nous représenter comme étant à la veille de discuter des questions de paix ou de guerre. Ces manœuvres, qui favorisent un certain nombre de spéculateurs à la baisse, trouvent aujourd'hui un nouveau prétexte dans le langage d'une feuille prussienne qui n'en est pas à son coup d'essai en fait de mauvaises intentions à l'égard de la France. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, parlant des relations de l'Allemagne avec la France, dit que le caractère de ces relations dépend de l'attitude que le gouvernement français adoptera à l'égard de l'ultramontanisme. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ajoute : « Si la France maintient son indépendance à l'égard du parti clérical, la paix avec l'Allemagne aura plus de chance de s'affermir ; la paix ne serait compromise que si la politique française l'employait au service des visées temporelles de la papauté. Il n'existe d'ailleurs, aucune divergence entre les intérêts politiques purement français et les intérêts politiques allemands. »

Il a suffi de cette dissertation d'une feuille fort ardente dans ses habitudes de polémique, pour effrayer les naïfs déjà surpris par des rumeurs intéressées. Ajoutons que rien ne justifie de pareilles alarmes, contre lesquelles nous nous sommes élevés, à plusieurs reprises, depuis quelques jours.

Bien que la discussion de la loi des maires soit loin d'être terminée, son vote nous paraît désormais assuré. La gauche réduit sa résistance à ces discussions de principes que l'on peut considérer plutôt comme des protestations que comme des luttes sérieuses.

La droite maintient ses amendements pour assurer les concessions qui lui ont été faites, en ce qui touche la proximité de la loi organique, ou pour faire pressentir ses propres théories sur cette loi organique.

Mais nul ne se fait illusion. La victoire est assurée au pouvoir, et la seule chose que le parti conservateur ait désormais à faire, relativement à cette loi, est d'en surveiller l'application.

Elle a été demandée pour mettre le gouvernement à même de nous débarrasser des maires radicaux.

Le voilà investi de pouvoirs absolus sur ce terrain. Il peut non-seulement révoquer les coupables, mais choisir leurs successeurs partout, dans le Conseil, hors du conseil et même hors de la commune.

A partir de ce jour, le pouvoir n'a plus de raisons pour retarder le nettoyage des étables d'Augias ; car nous venons de lui donner le pain et le couteau ; s'il hésitait désormais à trancher, nous aurions le droit de le faire responsable de cette faiblesse, puisque on lui a donné tous les moyens d'être fort.

Il ne nous reste donc plus sur ce point qu'à suivre des yeux la conduite du ministre de l'intérieur et de ses agents, à applaudir nos préfets s'ils s'engagent vigoureusement dans la lutte, à les stimuler sans ménagement s'ils viennent à s'endormir sur les armes dont on va les munir.

Tandis que Contreras, Galvez, Constantine, la junte de Carthagène et tous les chefs qui ont marqué dans l'insurrection cantonaliste de cette ville, s'échappaient sur la *Numancia* et abordaient sur la côte étrangère, dans l'espoir d'y trouver non seulement la vie sauve mais encore la liberté, des conseils de guerre étaient institués au sein de la cité en ruine, pour juger les simples soldats de l'insurrection, délaissés au dernier moment par ceux qui avaient exploité leurs illusions ou leur misère.

Au-delà des Pyrénées, comme en décembre, en janvier 1874, comme en septembre 1870 et en mai 1871, c'est toujours et partout la même chose, dit la *Patrie*. Aux chefs les honneurs et le triomphe, ou, en cas d'insuccès, la fuite et le salut ; aux simples combattants entraînés, au peuple abusé, l'oubli, l'abandon, et en fin de compte, l'expiation.

De tels enseignements, si souvent répétés, ne serviraient donc jamais à rien ?

Le socialisme envahit l'Allemagne : ses représentants les plus en évidence viennent d'obtenir de nombreux succès dans les élections pour le Reichstag.

En plaçant l'un de ses secrétaires, Karl Marx, à la tête de l'*Internationale*, M. de Bismarck pensait écarter tout danger pour la Prusse et faire servir à ses projets d'agrandissement cette puissance occulte qui lui a rendu les plus grands services, partout où son ambition voulait créer des difficultés, énerver le sentiment national et entretenir des agitations qui mènent un pays droit à sa perte. Aujourd'hui les socialistes, ses complices, se redressent pour bénéficier de l'œuvre commune et, pour être plus sûrs du succès, entrent au Parlement allemand. Une fois maîtres de la place, M. de Bismarck sera impuissant à les en faire sortir.

La télégraphie Havas annonce que le triomphe des socialistes a causé une vive impression à Berlin ; c'est présumable, mais il est peut-être trop tard pour se rappeler qu'on ne joue pas impunément avec le feu.

L'article premier du projet de loi sur la nomination des maires a été adopté hier.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 16 janvier 1874.

La discussion du projet de loi sur les maires menace de se prolonger plus qu'on

ne pensait, surtout si, comme le bruit en courait hier à Versailles, M. Thiers prend la parole. La faculté accordée au gouvernement par le projet de loi de prendre les maires en dehors du Conseil municipal, va être vivement disputée et la majorité n'est pas assurée sur cet article, un certain nombre de membres de la droite ne voulant pas se déjuger.

Le succès obtenu par des candidatures catholiques pour le Parlement allemand semble surexciter la haine de M. de Bismarck contre la papauté et le catholicisme. La politique de M. de Bismarck, tout en restant puissante dans le nouveau Reichstag, y rencontrera une opposition compacte et sensiblement supérieure à celle que renfermait la dernière assemblée. Les 30 scrutins de ballottage, nécessités par la vive compétition des nationaux-libéraux d'une part, des catholiques, des progressistes et des démocrates de l'autre ; les élections de février en Alsace-Lorraine augmentent encore le chiffre des opposants. Dès à présent, les libéraux-nationaux possèdent environ 103 sièges ; le centre, 83 ; le parti progressiste allemand, 35 ; le parti de l'empire, 30 ; le parti conservateur, 17 ; le parti libéral de l'empire, 8 ; le parti polonais, 11 ; le parti démocratique socialiste, 6 ; les particularistes, 16.

De la comparaison de ces chiffres avec ceux des élections de 1870, il résulte que le nombre des nationaux-libéraux et des députés du centre s'est augmenté et qu'une minime fraction démocratique s'est constituée, le tout aux dépens du parti conservateur et du parti libéral de l'empire. C'est le centre qui a fait le plus de recrues, c'est-à-dire 30 ; c'est dans le centre que siègent les catholiques. La Bavière, malgré le libéralisme du Palatinat, a nommé 28 catholiques contre 21 libéraux de toute nuance ; ceux-ci l'ont, en revanche, emporté en Wurtemberg, dans le grand duché de Bade et en Mecklenbourg. Les nouvelles provinces et les petits Etats ont été particulièrement favorables aux nationaux-libéraux. En Saxe, les démocrates socialistes se sont partagés les suffrages avec les particularistes et les nationaux-libéraux. La province Rhénane, la Westphalie et la Silésie n'ont guère élu que des membres du parti du centre dont le plus grand nombre appartient au parti catholique. La province de Posen a choisi, comme d'habitude, des polonais. Parmi les grandes villes, Berlin, Francfort, Wiesbaden, ont nommé des progressistes ; Cologne, Dusseldorf, Essen, Crefeld, Munich, Aushourg, des catholiques. Chemnitz, Altona, Elberfeld, des démocrates socialistes ; Hanovre, un particulariste ; Dreesde, Mayence et plusieurs autres villes n'ont pas donné de résultat définitif.

P. S. Le ministre de la guerre a télégraphié au général Chanzy l'ordre de remettre, le 17, aux autorités espagnoles, la *Numancia*. Les communards de Paris qui se trouvent parmi les réfugiés de Carthagène, seront immédiatement dirigés sur le bague de Toulon.

La Commission des lois constitutionnelles s'est occupé aujourd'hui de la question du domicile électoral. Aucune résolution n'a encore été prise, mais il est probable que la durée de trois ans sera adoptée.

La Commission de décentralisation a décidé, en principe, qu'il y aurait deux législations différentes pour les communes urbaines et rurales, quant à la nomination des conseils municipaux.

Les députés membres de la réunion du centre gauche, consultés par un grand nombre de maires et adjoints sur la question de savoir s'ils doivent donner immédiatement leur démission, sont d'avis unanime que ces fonctionnaires librement élus par leurs conseils municipaux, ont le devoir de rester à

leur poste, jusqu'au jour où il conviendrait au pouvoir de les révoquer.

Les deux autres groupes de la gauche ont adhéré.

DE SAINT-CHÉRON.

CORRESPONDANCE THÉÂTRALE.

Paris, 15 janvier.

M. Sardou avait jusqu'à présent fait du drame, de l'opéra comique, de la comédie et du vaudeville, mais il avait négligé le pantomime. Il ne manque plus rien maintenant à la gloire de l'auteur de *Patrie* : la nouvelle *folie* qu'il vient de donner, hier, au Palais-Royal : le *Magot*, appartient au genre jusque-là négligé par le fécond écrivain.

Figurez-vous une installation impossible à raconter et dans laquelle M. Brasseur, à la recherche du *Magot* de sa cousine, sort par une fenêtre, rentre par une cheminée, se suspend aux portières, défonce les paravents et se livre enfin à toutes les cabrioles de l'équilibriste le plus exercé. Se cassera-t-il le cou ou ne se le cassera-t-il pas ? Voilà tout l'intérêt d'une intrigue aussi puérile qu'insuffisante. Rien de neuf, d'ingénieux, de piquant, rien de ce qu'on est en droit de demander à Sardou, comme lorsqu'il se moque du public, ce qui lui arrive assez souvent.

L'affiche appelle cela une *folie*. C'est encore trop d'honneur. On a ri, cela n'est pas douteux, mais encore un succès comme celui-là et c'en est fait de l'auteur des *Pattes de Mouche*.

Cette pantomime est jouée excellentement par Brasseur, Gil-Pérez et Lassoche. Quant à Mlle Baron, elle se contente, l'auteur ayant oublié de mettre de l'esprit dans son rôle, d'y mettre des diamants. On la regarde sans l'écouter ; c'est profit pour tout le monde.

L'Opéra ouvre lundi prochain à la salle Ventadour.

M. Halanzier qui, quoiqu'on en ait dit, n'est point une bête, vient de s'adjointre comme directeur de la scène, M. Carvalho qui occupait les mêmes fonctions au Vaudeville. C'est un mariage de raison. L'un corrigera l'autre. M. Halanzier est un esprit économe et peu artistique, M. Carvalho a les qualités contraires, ce qui pourrait amener pour notre première scène d'excellents résultats ; sans compter que cette combinaison nouvelle attriste prodigieusement M. Perrin, qui se sent ainsi à peu près sûr de ne pas avoir le nouvel Opéra, qu'il considérait déjà comme son bien.

En effet, il est bien probable que M. Halanzier cédera son privilège à M. Carvalho, en se considérant comme parfaitement satisfait d'avoir fait une grosse fortune et enchanté de jouer un tour à son compétiteur. Il va sans dire que Mme Carvalho, en épouse fidèle et dévouée, suit les destinées de son mari. L'ouvrage choisi pour la réouverture est *Don Juan* auquel succéderont *Faust* et *La Favorite*.

Le théâtre français a repris *Pétil en la demeure* d'Octave Feuillet. Cela a fait plaisir à l'auteur et aurait pu contrarier davantage le public, qui, comme on disait autrefois, a pris la chose du bon biais ; quelque froide que soit la pièce, Mme Arrould-Plesky, la dernière de nos grandes comédiennes, y a retrouvé son succès accoutumé.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 16 janvier.

La séance est ouverte à deux heures trente minutes, sous la présidence de M. Buffet.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucune incident.

M. de Gavardie dépose un projet de loi concernant la presse, dont il refuse de donner lecture.

M. FRESNEAU dépose un projet de loi portant que toute demande d'interpellation sera soumise à l'examen des bureaux et qu'il ne sera donné suite à l'interpellation que lorsque neuf bureaux sur quinze se seront prononcés dans ce sens.

M. FRESNEAU propose en outre qu'il ne soit désormais procédé au scrutin secret que lorsqu'un scrutin public l'aura préalablement ordonné.

L'orateur demande l'urgence, qui est rejetée à une grande majorité.

L'Assemblée reprend la discussion de la loi sur la nomination des maires.

M. EYMARD-DUVERNAY développe sur l'art. 1^{er} un amendement portant que le gouvernement pourra adjoindre au maire un délégué, pris, au besoin, en dehors du conseil municipal et qui sera chargé exclusivement des attributions relevant du pouvoir central.

L'orateur adjure ses collègues de ne pas sacrifier une liberté que l'ancienne monarchie elle-même avait respectée.

Il déclare appréhender que cette loi, qu'on dit transitoire, n'ait un caractère définitif.

M. EYMARD-DUVERNAY ajoute que le projet conduit tout droit à la dictature légale. Il dit que la doctrine matérialiste n'est pas aussi dangereuse qu'on le suppose.

L'orateur ajoute que le gouvernement qui peut le mieux se faire entendre à la démocratie est le gouvernement républicain. Il reproche au projet de vouloir organiser une sorte de servitude morale et inaugurer un congruisme politique, répondant à ce qu'on a appelé le congruisme religieux.

L'orateur fait remarquer que l'application de la nouvelle loi sera une source de conflits permanents.

M. EYMARD-DUVERNAY termine en disant que son projet donne à la fois satisfaction à l'Etat et à la Commune. (Applaudissements à gauche et au centre.)

M. CHARREYRON combat, au nom de la commission, l'amendement de M. Eymard-Duvernay. L'orateur déclare que le parti conservateur ne veut faire peur à personne, mais seulement empêcher l'avènement du parti qui fait peur à tout le monde.

L'amendement Eymard-Duvernay est mis aux voix et rejeté.

M. LÉON JOURNAULT, en présence de ce projet, retire le contre-projet qu'il avait présenté.

L'article 1^{er} du projet est mis aux voix et adopté.

M. RAUDOT développe un paragraphe additionnel portant que les maires et adjoints seront choisis sur une liste de trois candidats pour chaque place de maire ou d'adjoint, liste faite par une assemblée composée des membres du conseil municipal et des plus imposés, en nombre égal à celui des conseillers municipaux.

L'orateur expose que le paragraphe additionnel mettra la responsabilité de l'Assemblée à couvert dans tous les cas où les agissements d'un maire nommé en vertu de la nouvelle loi provoqueraient certaines difficultés.

M. RAUDOT fait remarquer que la loi en question peut d'un jour à l'autre devenir une arme dans les mains du parti que l'on combat aujourd'hui.

Il ajoute que la France est assez forte pour se sauver elle-même.

L'orateur conclut en déclarant que, si son paragraphe additionnel était repoussé, l'Empire serait dépassé.

M. LUCIEN BRUN développe un paragraphe additionnel portant que les maires seront choisis sur une liste de trois candidats inscrits dans la commune au rôle de l'une au

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 18 JANVIER 1874

— 4 —

LE SERMENT

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MILITAIRE

NOUVELLE

Elle s'éloigna de quelques pas avec son compatriote et tous les deux s'entretinrent avec une vivacité extrême ; ils parlaient trop bas pour que je pusse rien saisir, mais je devinais, au feu de leurs regards, au jeu de leurs physionomies, qu'il s'agissait d'un sujet propre à les passionner. Marietta batailla quelque temps, puis dit tout haut :

« Soit, j'y consens. »

— Jure alors sur la cendre de ton père. »

Elle prêta solennellement le serment de tenir la promesse qu'elle venait de faire.

« Souviens-toi, ajouta Calouya ; car tu sais que moi je n'oublie jamais : ce que j'annonce, je l'exécute. »

La jeune fille était pâle et agitée ; elle s'agenouilla auprès du lit de son frère, tandis que le gérillero s'éloignait en chantant.

« Vous êtes libre, me dit-elle en se relevant ; mais il faut que je vous serve

de guide pour retourner à la ville ; venez avec moi. »

Je voulus l'interroger : du doigt elle m'imposa silence ; après avoir confié à une autre femme la garde du corps pendant son absence, elle m'entraîna, non sans avoir jeté un regard d'une tristesse inexprimable sur cette maison désolée. Je dus me résigner à me laisser bander les yeux, et ce fut en tenant la main de ma libératrice que je m'engageai au milieu des sentiers presque impraticables qui défendaient les abords du village de Santa-Lucia.

J'avais toujours désiré être mêlé à une de ces aventures romanesques dont j'entendais souvent faire le récit en Espagne, sans en rencontrer jamais. Cette fois j'étais servi à souhait. Nous sommes d'autant plus accessibles aux émotions douces qu'elles succèdent à des émotions plus violentes. Le cœur éprouve le besoin de se détendre. Au milieu de cette nature sauvage, en sentant la pression de la main de Marietta, en entendant la voix de cette jeune fille énergique qui prenait pour me parler des inflexions presque caressantes, j'étais sous le charme ; je n'échangeais avec elle que peu de mots ; le langage aurait mal rendu les sentiments confus qui s'étaient emparés de moi ; puis je ne voulais pas troubler les réflexions de ma libératrice.

A l'issue des montagnes, elle me débarrassa de mon bandeau. Une plaine riant et fertile s'ouvrait devant nous,

tandis que derrière se dressaient les derniers mamelons de la région montagneuse ; à quelques pas de nous coulait un de ces ruisseaux qui vont grossir le cours de l'Èbre.

« Là, lui dis-je en indiquant du doigt les arbres rochers au milieu desquels s'élevait le village de Santa-Lucia, là les pensées de colère et de vengeance ont établi leur domaine, les fureurs de la guerre s'y déchaînent sans merci ; dans la ville vers laquelle je me dirige règnent le calme et la sécurité, les implacables ressentiments s'apaisent, on voit luire une ère de réconciliation et de concorde ; pourquoi ne m'y accompagneriez-vous pas ? »

« C'est là qu'est votre place, plutôt qu'au milieu de ces hommes qui se sont fait un devoir de la vengeance impitoyable. »

Elle resta quelques instants sans répondre, puis me dit d'un accent grave et attendri :

« Oui, vous avez raison, la haine ne produit que des fruits amers ; toujours souger aux coups qui doivent frapper nos ennemis, toujours être en éveil pour qu'aux victimes de la veille s'ajoutent constamment les victimes du lendemain, c'est affreux. Vous êtes heureux, vous qui échappez à cette loi inexorable de la guerre, et dont la mission est d'en fermer les plaies sans distinction d'amis et d'ennemis ; allez donc jouir en paix du repos que donne un cœur exempt de

passions haineuses ; mais moi je n'y puis prétendre. »

— Pourquoi n'y sauriez-vous prétendre, vous qui appréciez si bien la jouissance des émotions douces et affectueuses ?

— Pourquoi... ? C'est vrai, vous ne savez pas que la guerre m'a frappé dans tous ceux que j'aimais. Au moment de l'invasion, moi père, comme tous les bons Espagnols, prit les armes pour l'indépendance de son pays ; un jour il rentra blessé à la maison à la suite d'un engagement entre une troupe de guérilleros et un détachement français. Les vainqueurs ne tardèrent pas à l'y suivre à la traîne dusang qu'il laissait derrière lui ; les pertes qu'ils avaient essayées dans les dernières rencontres les rendaient impitoyables ; déjà on avait pris l'habitude de massacrer tous les Espagnols faisant la guerre d'embuscade ; mon père n'essaya pas de fuir le sort, rassembla ce qui lui restait de force pour mourir debout et tomba foudroyé.

« Ma mère dut subir cet affreux spectacle ; pâle, mais calme dans sa douleur, elle ne laissa échapper ni un cri ni une plainte et imprima un dernier baiser sur le front fracassé de la victime. »

« Ne vois-tu pas que nous mourons de soif ? lui dirent les bourreaux, donne-nous à boire, tu auras bien le temps de le pleurer ensuite. »

La chaleur était en effet étouffante, et ils avaient fait une longue course à

travers un pays aride, désolé, sans trouver une goutte d'eau pour se rafraîchir.

« Ma mère donna ses ordres à un serviteur, qui alla au cellier chercher du vin. Quand les verres furent remplis, l'officier arrêta ses hommes qui se précipitaient vers le précieux breuvage. »

« Vous allez commencer par boire devant nous, dit-il à ma mère et au domestique. »

« Tous les deux, sans aucune hésitation, vidèrent d'un trait la coupe remplie jusqu'au bord. »

« Rassurés, les soldats français trinquèrent à plusieurs reprises au triomphe de leurs armes, mais peu à peu un douloureux malaise parcourut leurs membres, le sang cessa de circuler, leur tête s'appesantit. Ma mère suivait d'un regard attentif les effets du poison sur les meurtriers de son mari, bientôt elle et eux se roulèrent dans les convulsions de l'agonie. »

« Le domestique seul, qui s'était glissé dehors et avait bu une tasse de lait, survécut quelque temps ; ce fut de lui que j'appris les détails de cette journée sinistre lorsque je rentrai à la maison. »

« Nous étions sans asile, moi et mon frère Mattéo, qui, lui aussi, s'était voué à la défense de la liberté nationale. Calouya, qui s'était fait une grande réputation comme un des plus redoutables adversaires des Français, nous engagea à le suivre à Santa-Lucia, devenu un